



<u>35</u>

SNUipp65 BP 841 65008 TarbesCedex Siège : École Jules Ferry Rue André Breyer à Tarbes Tel : 05 62 34 90 54 Fax : 05 62 34 91 06

Email: snu65@snuipp.fr Site: http://65.snuipp.fr/

C'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : http://65.snuipp.fr/spip.php?article59

chers collègues,

frais de déplacement et animations pédagogiques

comme nous vous l'avons indiqué l'an passé et depuis la rentrée, l'IA n'est pas en capacité de vous défrayer pour vos déplacements occasionnels dans le cadre de votre service d'enseignant (le budget ...). L'Etat qui se moque comme d'une guigne de nos conditions de travail, de notre pouvoir d'achat et de nos revendications salariales, cherche quant à lui à créer de la division parmi les collègues en créant des corps différents, des rémunérations en forme de prime, et du travail supplémentaire (stages de remise à niveau). Nous sommes loin du principe qui prévalait dans notre profession il n'y a pas si longtemps : à travail égal, salaire égal. La journée de mobilisation nationale d'aujourd'hui, si elle a montré que les préoccupations pécuniaires ne sont pas le fait de quelques grincheux toujours prêts à en découdre (2000 personnes environ à Tarbes) n'était pas une réponse à la hauteur de l'enjeu. La FSU a porté la volonté d'une journée de grève untitaire dans toutes les réunions de l'intersyndicale nationale. Elle n'a pas abouti à ce que toutes les organisations se rallient à cette modalité. Ce qui est fait, étant fait, les enseignants du premier degré pour leur part, ne pouvaient se joindre à la mobilisation qu'au prix d'une journée de gève, pour cause d'amendement Lamassoure. Quand on vous dit que ça fait longtemps qu'ils travaillent à réduire nos droits ...

Et l'on sait bien que ce type de revendication ne se règlera pas au niveau local, ni avec une manifestation ou un arrêt de travail de 2h. Voilà pourquoi les syndicats de la FSU n'ont pas appelé à la grève pour aujourd'hui, bien qu'étant persuadés que les motifs étaient et sont extrêment importants et lourds de conséquences pour notre vie quotidienne. Cela méritait d'être dit.

Maintenant, revenons à nos frais de déplacement. Dans ce cadre général de la détérioration de nos droits et de notre pouvoir d'achat, de plus en plus de collègues souhaitent marquer leur "ras-le-bol" de la façon dont l'Etat patron (mal)traite ses fonctionnaires et nous sollicitent pour donner une consigne intersyndicale pour ne pas se rendre aux réunions de service (directeurs, anim pédas et autres) si leurs frais ne leur sont pas remboursés. Certains l'ont déjà fait en cette année scolaire en informant leur IEN qu'ils ne se rendraient pas à l'anim péda à laquelle ils étaient convoqués, et en précisant que ce jour-là ils seraient dans leur école de telle heure à telle heure (afin d'être couverts si jamais il leur arrivait un accident sur le trajet ou dans leur école, consigne SNUipp.FSU65). Je vais donc m'adresser à l'intersyndicale du 1er degré pour leur faire la proposition de cette consigne commune à activer immédiatement.



mot de passe suite

il semble que seuls 15% d'entre vous seulement aient récupéré leur mot de passe ...

si vous ne le faites pas, vous vous privez de la possibilité d'exercer un de vos droits fondamentaux : <u>le droit de vote</u>.

pour les débordés, les étourdis ou les oublieux, une dernière possibilté existe si vous avez perdu votre identifiant, ou la notice de vote (ou si vous ne l'avez pas reçue): le lien à usage unique dont vous trouverez le mode d'emploi (très simple) en pdf joint. Vous pouvez en obtenir un nouveau jusqu'au mercredi 12 octobre 8h (heure de Paris). Une nouvelle notice de vote permettant de récupérer votre identifiant vous sera envoyée par courriel. Au-delà de cette date, il n'est plus possible d'obtenir un nouvel identifiant.

Celien vous a été envoyé sur votre adresse professionnelle si vous avez été inscrit sur les listes électorales après le 5 septembre ou si vous avez fait la démarche d'en demander un nouveau à : www.education.gouv.fr/electionspro2011 : aide et assistance.

Si ce n'est pas votre cas, vous pouvez toujours vous connecter ci-dessus et en faire la demande ...

Le SNUipp.FSU national met à votre disposition une adresse mail pour répondre en temps réel à vos questions : elections2011@snuipp.fr

pour tous les autres, êtes-vous enfin allé chercher ce













de mot de

passe !!! dernière limite demain soir minuit ...

cordialement joëlle noguère



Le service public d'éducation, nos métiers, on les aime, ensemble on les défend !

